

le *leader*, démontre qu'à un talent réel de discussion, il joignait du dévouement à ceux qui l'entouraient.

Il avait en ce temps là de gros défauts de caractère. Il était cassant dans ses rapports, souvent arbitraire dans ses volontés. Vous vous souvenez de l'admonétation de M. Joly. Au cours d'un débat, le député de Lotbinière avait dit : " Le gouvernement, au lieu de discuter, se sert de la force brutale de sa majorité, etc." On s'en chante bien d'autres dans tous les parlements !

M. Angers s'emporta, fit inscrire ces expressions au procès-verbal, etc.

Pendant l'ajournement, M. L. O. Loranger, M. Alleyn et moi allâmes voir M. Angers et lui dire qu'il fallait arranger cette misère. " Si vous ne voulez pas m'appuyer, nous répliqua-t-il, je suis prêt à m'en aller."

La procédure continua. Comme nous avions l'air ennuyé, quand le président de l'Assemblée législative, M. Beaubien, debout, s'adressa à M. Joly en ces mots :

" M. Joly : la Chambre m'a donné ordre de vous admonéter, et je vous admonète !"

Cette admonétation fut une faute signalée. Elle indigna l'opinion protestante et la prépara à se ranger du côté de M. Letellier.

Sous ses dehors rudes, M. Angers cachait un cœur bon et une âme généreuse. Il avait peu d'expérience de la vie publique, ayant été fait ministre avant de siéger comme député. Il fant attribuer à ce fait nombre d'actions imprudentes qui lui firent du tort. Sa défaite de 1878 fut due à des réponses trop rudes à ses électeurs.

Les années ont naturellement exercé leur influence sur cette nature toute d'une pièce. Mais les derniers événements prouvent bien qu'il n'a pas entièrement dépouillé le vieil homme.

De tous les *leaders* de la chambre qui se sont succédés à Québec depuis 1872, M. Angers est celui qui a exercé sur son parti la plus large somme d'influence. Très fin, très alerte, très agressif, je ne me souviens pas qu'il ait eu le dessous dans un